

PROCES VERBAL

Conseil d'Administration du Jeudi 4 février 2021

Le Conseil d'Administration s'est réuni pour sa troisième séance de l'année 2020/2021 sous la présidence de Madame DUBORD, Principale du collège Carnot.

Sont absents excusés : Mme Toison, Mme Mailhac, M Peyrusse, Mme Skryzpczak, Mme Duivon, Mme Sain-Agut

Sont remplacés : M Chambon par M Boirie, Mme Caubet par Mme Allamel, Mme Saux par Mme El Bouamri

Le quorum étant atteint (16 personnes), le conseil d'administration peut siéger valablement. La séance est ouverte à 17h18.

Mme Bidan, CPE est nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

I - Délibération sur Saisine du Chef d'Etablissement : fonctionnement administratif et général de l'Etablissement.

1 - Approbation de l'ordre du jour :

Madame la Principale indique que l'ordre du jour n'est plus soumis à approbation conformément au décret N° 2020-1632 du 21 décembre 2020, tous les membres du conseil en ont été informés dans la convocation reçue .

2 - Approbation du Procès verbal du Conseil d'Administration du 2020 :

Le procès verbal du 10 décembre 2020 dont les questions portaient principalement sur des questions financières, des conventions, l'installation des instances, l'emploi de la DGH est approuvé à l'unanimité

II - Délibérations relatives aux questions traitées sur rapport du Chef d'Etablissement :

1 - Vie interne de l'établissement

1/ Situation collège

La situation présentée est basée **sur 18 divisions** : les élèves du dispositif ULIS sont désormais intégrés dans le calcul de la structure : les divisions sont dimensionnées à 30 pour tous les collèges hors REP+ et REP

Prévisions d'effectifs DSDEN :

6 ^{ème} :	112 élèves	4 divisions
5 ^{ème} :	127 élèves	5 divisions
4 ^{ème} :	119 élèves	4 divisions
3 ^{ème} :	132 élèves	5 divisions

Effectif prévu :490 élèves

Arrivée de Mme Jouannique et de Mme Arpajou : 17h38
18 membres ayant le droit de vote

Effectifs stables pour le collège, il convient de souligner que le Gers voit les effectifs du 1^{er} degré subir une érosion continue depuis 3 ans (environ – 400 élèves /an)
Mais en cas de baisse d'effectifs, le collège verrait une perte de divisions

2.1 Sections sportives scolaires

Suite à la mutation de l'enseignant d'EPS en charge de la section handisport/foot fauteuil qui se poursuit au centre de Roquetaillade, il avait été évoqué dès l'an dernier la suppression de cette section et la création d'une section sportive tennis.

La nomination de M Bruchet, spécialiste d'athlétisme, permettrait la demande d'ouverture d'une section athlétisme pour la rentrée 2021 à moyens constants.

Section adossée au comité départemental d'athlétisme.

Si l'avis de M le recteur est favorable, 2021/2022 serait une année probatoire.

La section serait évaluée au terme de 4 ans, par les corps d'inspection mais ferait l'objet d'une évaluation interne tous les ans

Approbation de la demande de fermeture de la section handisports et de la demande d'ouverture d'une section athlétisme : dossier sera déposé pour le 12 mars 2021

Vote : 18 pour abstention contre
--

Suite à ce vote favorable, il convient de soumettre aux membres du conseil, l'approbation

2.2: Dotation Globale Horaire collègue : création /suppression de postes :

Répartition de la DG du collège pour les 18 divisions

DGH totale : **567 H dont 533 HP et 34 HSA pour le collège y compris les 21 HP pour l'ULIS.**

Pour information :

Nous perdons comme tous les établissements l'allocation progressive de moyens (APM) qui était en 2019/2020 de 3h et nous voyons l'enveloppe HSA augmenter de +0.75

Nous perdons donc : 2.25 H

Il ne s'agit pas de voter la répartition de la DG qui sera présentée au vote en juin 2021.

Les effectifs affinés seront communiqués en juin après les commissions de dérogation et d'affectation

Motion lue par Mme Arpajou, représentante des personnels enseignants du collège Carnot.
Cette motion sera annexée au PV

Il s'agit ce soir de **se prononcer sur les créations et suppressions de poste.**

Suppression de postes pour la rentrée 2021

Mme la Principale soumet au vote des membres du conseil la proposition suivante : suppression d'un poste en lettres modernes.

Suite au départ d'une collègue qui quitte la région et s'engage dans d'autres projets et afin de sécuriser les temps pleins des professeurs de lettres classiques et modernes, actuellement titulaires, il convient donc de supprimer ce poste.

Il n'y aura donc plus de services partagés comme cela est le cas actuellement. Sans cette suppression, le poste passerait au mouvement et cela fragiliserait les enseignants déjà titulaires.

Vote : 18 pour abstention contre
--

il n'y a pas de création de poste pour la rentrée 2021

2 Les finances

En l'absence de Mme Mailhac, adjointe gestionnaire, souffrante, les questions financières seront présentées lors du conseil du 8 avril 2021 en même temps que le compte financier. Mme la Principale remercie les membres du conseil pour leur compréhension

Mme la principale termine le conseil d'administration par des précisions

Pour information : Portes Ouvertes le 20 mars 2021 au matin de 9h à 12h15 probablement en distanciel.

Actuellement toutes les journées portes ouvertes en présentiel sont ajournées.

Le séjour ski pour les élèves de 6^{ème} est lui aussi annulé en raison du contexte sanitaire et de l'absence de remontées mécaniques.

Quant aux séjours pédagogiques prévus en mai, une décision sera prise en temps voulu.

Mme la Principale remercie l'ensemble des personnels et des parents d'élèves dont la vigilance a permis de ne pas déplorer de cas positifs qui auraient entraîné la fermeture de divisions ou de groupes.

Les personnels font tout leur possible pour mettre en œuvre les gestes barrières et les protocoles en particulier au self qui a été entièrement ré-aménagé.

Elle s'adresse aux représentants des élèves pour leur rappeler que chacun et chacune doit être responsable pour la sécurité de tous.

La séance du conseil d'administration se termine à 17h58

La secrétaire de séance

Mme Roseline Bidan-Vervalle



La Présidente

Mme Isabelle Dubord



